

LETTRE MENSUELLE 28 FÉVRIER 2022

Les indices boursiers internationaux et obligataires ont reculé en février. La performance de l'indice américain S&P 500 a été de -3,0% en dollars américains. Le S&P 500 a maintenant perdu 7,7% en dollars canadiens depuis le début de l'année. La performance de l'indice canadien est meilleure et a été légèrement positive avec 0,3% en février, la perte depuis décembre se chiffrant à seulement 0,1% en tenant compte des revenus de dividendes. Dans le marché canadien, le meilleur secteur du dernier mois a été celui des matériaux avec une avance de 12,8%, entraîné principalement par les titres aurifères, des mines et métaux et Nutrien. Le secteur de l'énergie continue de monter, la hausse de ce secteur se chiffrant à 6,9% en février et 20,4% depuis le début de 2022. Les prix du pétrole, déjà en hausse depuis des mois, ont poursuivi sur leur lancée et ont finalement franchi le cap des 100\$US le baril en fin de mois avec la hausse des risques géopolitiques liés à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les secteurs dits cycliques comme l'énergie

et les matériaux comptent pour près de 30% dans la composition de la bourse canadienne ; un autre 30% est représenté par le secteur financier, ce dernier perdant 1,2% en février.

La performance des indices obligataires a été négative en février, -0,7% pour l'indice des obligations universelles FTSE Canada, tous les secteurs étant négatifs.

La volatilité a augmenté dans tous les marchés alors que les considérations géopolitiques ont pris le dessus dans l'évaluation des investisseurs.

La hausse de l'inflation se poursuit à l'échelle mondiale et certaines banques centrales ont déjà monté leurs taux directeurs. La Réserve Fédérale américaine a signalé son intention de bouger bientôt. Les marchés ont cependant été frappés par la crise ukrainienne, et il reste à voir si les banques centrales ne vont pas tempérer leurs ardeurs dans ce contexte. Quoi qu'il en soit, l'expansion continue et comme prévu le rythme ralentit. La

hausse du PIB canadien a été nulle en décembre et celle du quatrième trimestre s'explique par une hausse des inventaires des entreprises ; le même phénomène s'est produit aux États-Unis. L'inflation gruge les revenus des ménages et trois grandes dépenses des ménages sont affectées, soit l'alimentation, l'énergie et le logement ; notons dans ce dernier cas que la capacité financière d'accéder à la propriété au Canada se détériore constamment depuis deux ans. Il n'est donc pas surprenant de voir le taux d'épargne des ménages baisser au cours des derniers mois.

Le mois de mars a donc commencé sous le signe de nouvelles incertitudes.

Michel Pelletier, Vice-président et Gestionnaire principal en revenu fixe

Bobby Bureau, Analyste en revenu fixe et Gestionnaire

STATISTIQUES AU 28 FÉVRIER 2022

| CANADA | | ÉTATS-UNIS | | DEVICES | |
|----------------------|----------|---------------------------|----------|-------------------|----------|
| Chômage (Janvier) | 6,5 % ↑ | Chômage (Janvier) | 4,0 % ↑ | \$ É.-U. / \$ CAN | 0,79 ↓ |
| I.P.C. (Janvier) | 5,1 % ↑ | I.P.C. (Janvier) | 7,5 % ↑ | \$ É.-U. / € Euro | 1,12 ↑ |
| Billet Trésor 3 mois | 0,40 % ↑ | Billet Trésor 3 mois | 0,29 % ↑ | ¥ Yen / \$ É.-U. | 115,00 ↑ |
| Obligation 5 ans | 1,62 % ↓ | Obligation 5 ans | 1,72 % ↑ | | |
| Obligation 10 ans | 1,81 % ↑ | Obligation 10 ans | 1,83 % ↑ | | |
| S&P/TSX | 21 126 ↑ | Dow Jones - Industrielles | 33 893 ↓ | | |
| | | S&P 500 | 4 374 ↓ | | |

La flèche indique la tendance depuis la publication de la dernière donnée mensuelle ou de fin de mois.

RENDEMENTS TOTAUX DES MARCHÉS EN DOLLARS CANADIENS AU 28 FÉVRIER 2022

| | AAD | 3 mois | 6 mois | 1 an | 3 ans* | 5 ans* |
|---|----------|---------|----------|----------|---------|---------|
| Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada | 0,04 % | 0,04 % | 0,12 % | 0,21 % | 0,82 % | 0,92 % |
| OBLIGATIONS | | | | | | |
| Indice des obligations universelles FTSE Canada | -4,10 % | -2,50 % | -4,04 % | -3,04 % | 2,26 % | 2,28 % |
| Indice des obligations globales à court terme FTSE Canada | -1,11 % | -0,75 % | -1,94 % | -1,36 % | 1,77 % | 1,53 % |
| Indice adapté gestion privée Eterna ¹ | -1,89 % | -1,23 % | -2,80 % | -1,68 % | 2,12 % | 1,81 % |
| Indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada | -3,07 % | -1,97 % | -4,09 % | -2,18 % | 2,62 % | 2,21 % |
| Indice des obligations globales à long terme FTSE Canada | -8,41 % | -5,07 % | -6,63 % | -5,85 % | 2,53 % | 3,25 % |
| INDICES BOURSIERS NORD-AMÉRICAINS | | | | | | |
| Canada - S&P/TSX Composite | -0,13 % | 2,92 % | 3,97 % | 20,09 % | 13,06 % | 9,78 % |
| États-Unis - S&P 500 | -7,73 % | -4,87 % | -2,14 % | 16,17 % | 16,81 % | 14,13 % |
| États-Unis - Dow Jones Industrial Average | -6,14 % | -2,26 % | -2,83 % | 11,38 % | 10,37 % | 11,69 % |
| INDICES BOURSIERS INTERNATIONAUX | | | | | | |
| Royaume-Uni - FTSE-100 | 0,67 % | 6,19 % | 3,80 % | 14,26 % | 4,61 % | 5,07 % |
| France - CAC-40 | -8,11 % | -2,85 % | -4,94 % | 8,09 % | 6,44 % | 6,71 % |
| Allemagne - DAX | -10,51 % | -6,09 % | -12,91 % | -2,89 % | 6,03 % | 4,28 % |
| Japon - Nikkei-225 | -8,49 % | -7,26 % | -9,34 % | -15,31 % | 4,97 % | 5,21 % |
| Hong Kong - Hang Seng | -2,83 % | -4,43 % | -12,21 % | -22,35 % | -8,41 % | -1,91 % |
| Australie - S&P/ASX 200 | -5,35 % | -1,80 % | -6,75 % | -0,98 % | 4,02 % | 2,18 % |
| DEVICES | | | | | | |
| \$ CAN versus \$ É.-U. | 0,30 % | -0,81 % | 0,47 % | -0,49 % | -1,27 % | -0,96 % |

* Rendement total annuel composé

1. L'Indice Adapté Gestion privée Eterna est composé à 60 % de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada et à 40 % de l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada.

POUR 2022, VOUS AVEZ COMME RÉOLUTION DE REDONNER À LA COMMUNAUTÉ ?

Si la philanthropie vous tient à cœur, la Fondation Frontenac met à votre portée des moyens pratiques et efficaces pour soutenir les causes et les œuvres qui vous sont chères, et pour vous aider à atteindre vos objectifs personnels en matière de dons de charité.

Faites confiance à nos experts pour déterminer les options de dons qui conviendront le mieux à votre profil et vos objectifs.



FONDATION FRONTENAC

La Fondation Frontenac est un organisme de bienfaisance public, enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec, qui a été mise sur pied pour encourager les dons de charité. Elle informe les donateurs canadiens potentiels des manières avantageuses de faire un don.

La Fondation Frontenac bénéficie des services-conseils de Gestion de placements Eterna et du Trust Eterna quant à sa gestion, que ce soit au niveau de la tenue de livres, l'émission des relevés

et des reçus d'impôt ainsi que des placements. Les services-conseils d'Eterna analyseront, de concert avec vous, vos actifs ainsi que votre situation financière et élaboreront des stratégies efficaces sur le plan fiscal afin d'atteindre vos objectifs philanthropiques.

La Fondation Frontenac vous propose une approche ordonnée pour vous aider à gérer vos dons de charité. Il vous suffit d'ouvrir un compte

de donateur dans lequel vous pourrez effectuer vos contributions sous forme de dépôts en argent ou de titres admissibles (actions cotées en bourse, obligations, fonds communs de placement et fonds distincts) qui vous donneront droit à un crédit lors de la production de vos déclarations de revenus. À noter qu'aucun gain en capital n'est imposé lorsque la contribution est versée sous forme de titres, ce qui est un incitatif fiscal très intéressant. Votre

compte de donateur peut également être intégré à une stratégie de planification successorale. Par exemple, il est possible de désigner la Fondation Frontenac comme bénéficiaire d'un RÉER, d'un FERR, d'un CELI ou d'une police d'assurance vie, ce qui pourrait s'avérer très avantageux.

Les contributions que vous verserez dans votre compte de donateur seront détenues par la Fondation Frontenac. C'est vous qui recommandez à la Fondation les organismes de bienfaisance auxquels vous désirez contribuer. Vous pouvez modifier votre choix d'organismes en tout temps ainsi que les montants que vous souhaitez leur verser.

À compter de l'ouverture du compte de donateur, vous devez verser une contribution irrévocable de 5 000 \$ ou plus à la Fondation Frontenac. Par la suite, des contributions supplémentaires de 1 000 \$ minimum peuvent être effectuées en tout temps. Étant donné qu'il s'agit de dons de charité irrévocables, vos contributions à la Fondation Frontenac vous permettent de bénéficier de crédits d'impôt applicables à l'année d'imposition où elles sont versées. Vous profitez donc d'avantages fiscaux immédiats.

La Fondation Frontenac vous transmettra des relevés trimestriels détaillés faisant état de vos contributions, des dons et de la valeur marchande de votre compte. De plus, vous recevrez les reçus d'impôt pour les contributions versées à votre compte de donateur.

Les donateurs peuvent choisir une personne pour leur succéder dans les droits et les tâches liés à leur compte en cas de décès ou d'une incapacité à le gérer.

Faire vos dons par l'intermédiaire de la Fondation Frontenac offre les avantages suivants :

- en ouvrant un compte de donateur à la Fondation Frontenac, vous établissez une dotation comme une fondation privée mais sans toutes les dépenses et les tâches administratives afférentes;
- vous profitez d'une équipe de conseillers mettant à profit leur expertise dans la gestion de fondations, ayant déjà assumé de telles fonctions auprès d'organismes de bienfaisance;
- une assistance pour analyser vos valeurs et votre situation financière afin de vous aider à atteindre vos objectifs philanthropiques;
- un suivi de toutes vos contributions et de vos recommandations en matière de dons;
- l'émission de relevés trimestriels détaillés et de reçus d'impôt pour activités de bienfaisance;
- des conseils pour intégrer les dons à une stratégie de planification successorale.